

ANNEXE 35

MINISTERE
de
L'EDUCATION NATIONALE

VICHY, le 19 Mars 1941,

LE SECRETAIRE D'ETAT A L'EDUCATION NATIONALE & A LA JEUNESSE
A M.M. les INSPECTEURS D'ACADEMIE
(en communication à M.M. les RECTEURS et les PREFETS).

Mon attention a été appelée sur les initiatives prises dans certains départements par les Préfets, après entente avec vous, en vue d'introduire dans les établissements scolaires de tous les degrés la cérémonie du "SALUT AU DRAPEAU".

Je ne puis qu'approuver le principe même de ces manifestations en laissant aux autorités locales, départementales, scolaires et municipales le soin de les organiser et de les contrôler comme toutes les cérémonies qui s'inspirent des mêmes sentiments et du même idéal. Je crois cependant devoir vous signaler qu'il y aurait intérêt, afin de conserver à la cérémonie du "SALUT AU DRAPEAU" tout son prestige et toute son efficacité, de ne pas la célébrer à des intervalles trop rapprochés. Je vous prie, d'autre part, de veiller à ce qu'elle se déroule toujours dans une atmosphère d'ordre, de gravité et de recueillement et de donner, à cet effet, toutes instructions utiles aux chefs d'établissements et aux Directeurs d'écoles.

Vous voudrez bien me tenir au courant (sous le timbre du Secrétariat Général) des dispositions qui auront été prises, à ce sujet, dans les écoles et établissements de votre département.

Pour le Secrétaire d'Etat et par autorisation,
Le Secrétaire Général de l'Instruction
Publique,

A. TERRACHER

Transmis à Messieurs les Préfets

Montpellier, le 27 Mars 1941
Le Recteur,

Terracher

AD11
89W03/01

ANNEXE 35

DÉPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
de
CARCASSONNE

MAIRIE
DE
CARLIPA

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le 22 Avril 1941

N°

OBJET :

Le Maire de Carlipa
à Monsieur le Préfet de l'Aude,

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à vos instructions en date du 5 avril 1941 le Lundi 21 Avril à l'issue de la rentrée des Classes a eu lieu devant les élèves des deux écoles réunis devant la Mairie par les soins de leurs maîtres la cérémonie du "Salut au Drapeau". Etait également convoqués à la cérémonie la légion des Anciens Combattants. Cérémonie qui s'est déroulée avec gravité et recueillement. Veuillez agréer Monsieur le Préfet l'assurance de ma haute considération.

Le Maire

L. Cambolives



AD11
89W03/02